



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-PIE

**VOICI LES ITEMS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU LUNDI 7 MARS 2022 À
19 H À LA SALLE DU CONSEIL AU 77, RUE SAINT-PIERRE :**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 257 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 10 850 000 \$ POUR DES TRAVAUX SUBVENTIONNÉS (AIRRL) DE REMPLACEMENT ET OU DE CONSTRUCTION DES CONDUITES D'AQUEDUC, DE CANALISATION DE FOSSÉS, DE FOSSÉS, DE FONDATION DE LA CHAUSSÉE, DE RÉFECTION DU PAVAGE ET CONSTRUCTION D'UNE PISTE CYCLABLE SUR LE RANG DU BAS-DE-LA-RIVIÈRE (ENTRE LA RUE DE LA PRÉSENTATION ET LA ROUTE MICHON)
5. PROGICIEL EN GESTION DOCUMENTAIRE ET ARCHIVISTIQUE – MIGRATION DES DONNÉES – OCTROI DU CONTRAT
6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET LEVÉE DE LA SÉANCE